



**Délibération n°2023-II-3**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 9 JUIN 2023**

**OBJET : Demande de subvention au titre du Fond Vert dans le cadre du Programme de rénovation énergétique de l'école Pasteur. 1ère Phase rénovation complète de la chaufferie de l'école élémentaire Pasteur –**

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	13
Représentés	04
Votants	17

Vote du conseil municipal	
POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**Etaient présents :** Jacques GOMBAULT, Maria-Alexandra GONCALVES, Gérard MARTY, Catherine LOMBARD, Michel VANIER, Violetta DUAULT, Olivier TAIPINA, Christian SELAME, Lucie PIZZONERO, Yannick TURMEL, Mylène HUEBRA, Frédéric DUBOZ, Marie-Pierre BERDAT.

**Etaient absents représentés :**

Matthieu HERLIN est représenté par Michel VANIER  
Martial DUMONT est représenté par Maria-Alexandra GONCALVES  
Christelle VALETTE est représentée par Gérard MARTY  
Michel CARON est représenté Jacques GOMBAULT

**Etaient absents excusés :** Adelette WANET.

**Etaient absents non excusés :** Gaëlle LEQUENNE

Monsieur le Maire explique que pour des raisons environnementales et financières, la collectivité souhaite mettre en œuvre un programme de rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire Louis Pasteur. Ce projet se fera en deux phases, la première consistera à rénover entièrement la chaufferie qui date de 1996. Puis la 2<sup>ème</sup> phase prévoira d'isoler les bâtiments afin de réduire les pertes énergétiques.

Le coût prévisionnel des travaux de rénovation complète de la chaufferie est estimé à 106 000€ HT.

Ce projet peut bénéficier d'aides financières de différents partenaires et notamment de la Préfecture dans le cadre du Fond vert et plus spécifiquement dans le cadre de la Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

Il est important de présenter le projet d'équipements du groupe scolaire pour l'obtention d'une subvention au titre du Fond Vert pour un montant de 85000€ HT.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**ADOpte** le projet mentionné pour un montant de 106 000€ HT.

**RETIent** comme dossier de subvention à présenter dans le cadre du Fond Vert, la rénovation complète de la chaufferie de l'école élémentaire Pasteur.

**SOLLICITE** au titre du fond vert, la somme de 85 000,00 €, soit 80% du projet,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré à ORMOY, les jour, mois et an sus dits. Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques GOMBAULT

Délibération	
Reçue en préfecture le	13 JUIN 2023
Affichée le	13 JUIN 2023